

Publié le 6 juin 2014

Un pass multimodal pour Strasbourg

Le Pass Mobilité lancé en avril 2014 par la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS), Strasbourg Mobilités et Citiz permet aux Strasbourgeois d'utiliser, avec une seule carte, tous les moyens de transport disponibles dans la capitale alsacienne, du tramway au vélo en libre-service, en passant par le bus et l'autopartage.



« Proposé depuis avril, le Pass Mobilité apporte une réponse innovante à tous ceux qui se déplacent majoritairement en bus, tramway et vélo, mais aussi en voiture », explique Camille Janton, directrice commerciale de la [CTS](#). Afin de s'adapter aux besoins des usagers, ce pass permet en effet de disposer également du service d'autopartage Citiz et de stationner gratuitement dans l'ensemble des parkings relais de la CTS, soit plus de 4 200 places à disposition réparties dans des points clés de la capitale alsacienne.

Les possesseurs du pass ont un accès illimité pendant un an aux réseaux de bus et de tramways de la CTS, aux autocars de la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR), ainsi qu'à la vingtaine de parkings vélos "Véloparcs" de l'agglomération. « Ce pass se décline en deux formules, selon les besoins », précise Camille Janton. La formule "Liberté" offre, en complément, l'abonnement au service Vélohop en station automatique (avec un coût d'utilisation des deux roues de 20 centimes par heure ou d' 1€ les douze heures), tandis que la formule "Premium" donne un usage illimité aux vélos (ou permet la mise à disposition à l'année de l'un d'entre eux).

Favoriser une mobilité responsable

« Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion qui a été lancée en 2010 avec le lancement de

Vélhop et la création simultanée de Strasbourg Mobilités, une filiale de la CTS qui regroupe sept membres associés, à savoir la CTS, Transdev, VéloEmploi, Citiz, et les Sem [Parcus](#), [Sers](#) et [Strasbourg Événements](#) », commente Camille Janton. L'objectif est avant tout « de favoriser une mobilité responsable en incitant les Strasbourgeois à combiner les différents modes de transports ».

L'innovation s'inscrit également dans le développement d'écoquartiers où la place de la voiture a été limitée à un véhicule pour deux logements, afin de favoriser les modes de déplacements doux. « L'idée est de laisser aux habitants de l'agglomération strasbourgeoise le choix de la place qu'ils souhaitent donner à la voiture dans leurs déplacements de leur vie quotidienne, poursuit Camille Janton. Le Pass Mobilité permet ce choix et ouvre à ceux qui en possèdent d'autres horizons à la mobilité ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA